

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 19 novembre 1951.

N° 3078/Prison.

OBJET:

Libération conditionnelle.



TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI,
la feuille de libération conditionnelle du détenu

SINZABAKIRANA

R.E. 6000/Astrida.

Le Gardien de Prison, Ch. LEES,

→